Archivore

NOVEMBRE 2023

NUMERO 46

Bulletin de l'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers

Edito

Recherche individu aux bras solides pour soulever cartons et liasses d'archives, aux jambes toniques pour monter au grenier et descendre à la cave, mais au petit gabarit pour passer sous les rampants et se faufiler entre les piles de boîtes ou, dans le meilleur des cas, entre les rayonnages. Des poumons en acier sont recommandés pour filtrer particules, poussières, ainsi qu'une plèvre résistante en cas d'amiante. Une vision perçante voire nocturne sera appréciée, tout comme une résistance aux températures extrêmes : chauffage, ventilation et éclairage n'étant pas toujours au rendez-vous. Pour le volet moins physique, des talents en pédagogie, compréhension voire persuasion sont demandés. Débrouillardise, système D, inventivité, ingéniosité et adaptabilité seront nécessaires. En remerciement de toutes ces prises de risque et de cette polyvalence, une cafetière de voyage sera donnée à la prise de poste.

Vous l'aurez compris par cette annonce fictive aux traits humoristiques, quoique possédant quelques parts de vérité, que les archivistes itinérant·e·s sont la part des professionnel·le·s en archives faisant le plus souvent face à des conditions de travail pour le moins peu conventionnelles.

Difficultés au travail, vis-à-vis de sa profession et des conditions d'exercice, mais aussi difficultés à trouver un travail ou un·e travailleur·euse ? Ce nouveau numéro d'*Archivore* propose plusieurs regards sur des problématiques professionnelles, largement liées à l'emploi, touchant à la fois archivistes, futur·e·s archivistes ainsi que les établissements recruteurs.

Faire part des expériences des un·e·s et des autres, informer et avertir diplômé·e·s, professionnel·le·s et étudiant·e·s, c'est l'objectif si ce n'est l'un des rôles que l'Aedaa tend à remplir année après année, *Archivore* après *Archivore*.

Emma Le Roux
Présidente de l'Aedaa

Sommaire

Aedaa

11 boulevard Lavoisier
49000 Angers
www.aedaa.fr
aedaa@mailo.com
Retrouvez-nous au local :
Université d'Angers, salle A003

Direction de publication et graphisme

Alexis Hamelin, Mia Viel

Comité de rédaction

Julien Belly, Alexis Hamelin, Maya Jannin, Ève Jullien, Emma Le Roux, Cyril Longin, Judith Paperman, Mia Viel

ISSN

1299-541X

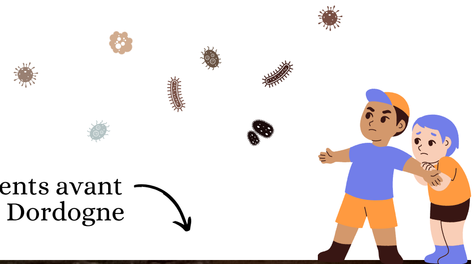
Les conditions de travail

au cœur des préoccupations du groupe de travail des archivistes itinérant.e.s de l'AAF

En avril 2022, les membres fraîchement élus du nouveau bureau de la section des archivistes communaux, intercommunaux et itinérants (ACII) de l'AAF[1] ont tenu à redonner vie au groupe de travail des archivistes itinérant·e·s[2], mis en sommeil depuis plusieurs années. Co-piloté par Mia Viel et Julien Belly, archivistes itinérant·e·s en centres de gestion et membres du bureau de section, il est composé plus d'un an et demi après d'une trentaine de membres et fourmille de projets.



Parmi ces nombreux projets, la réalisation d'une grande enquête sur les conditions de travail a été dès le départ une des préoccupations majeures des membres du groupe. En effet, la santé et la sécurité au travail sont un enjeu essentiel d'un métier marqué bien souvent par l'isolement et la nécessaire adaptabilité à des environnements très variables. Ces conditions de travail peuvent influer fortement sur la vision qu'a l'archiviste itinérant·e de son métier et sur son engagement et sa motivation à parcourir villes et campagnes en quête d'archives à sauver et à sortir de l'oubli. La pertinence de la mise en place de cette enquête se justifiait dès lors par la nécessité de s'interroger sur le seuil d'acceptabilité au-delà duquel l'adaptabilité inhérente à notre métier atteint son point critique.



Exemples de documents avant intervention © CDG Dordogne



[1] Association des archivistes français, principale association des archivistes professionnel.le.s en France, forte de plus de 3000 membres
[2] https://www.archivistes.org/archivistes-itinerants

Cette enquête est née de la volonté des membres du groupe de travail de dresser un état des lieux des conditions de travail que peuvent rencontrer dans leur quotidien les archivistes itinérant·e·s. L'éventail des thématiques abordées se voulait le plus exhaustif possible afin de permettre aux professionnel·le·s de se prononcer sur des problématiques logistiques (organisation des trajets, mise à disposition ou non de véhicules professionnels, etc.) et administratives, mais aussi d'avoir la possibilité d'aborder des sujets tels que la gestion des ressources humaines ou les relations avec les acteurs incontournables de leur environnement (archives départementales, collectivités, hiérarchie, réseaux locaux d'archivistes).



Cette volonté de tendre vers l'exhaustivité a également conduit au choix de donner la parole aux décisionnaires (élus, directeurs et responsables de services) afin qu'ils puissent faire part de leurs points de vue, mais aussi de leur implication dans ce domaine au sein de leur collectivité. Un second questionnaire leur est ainsi spécifiquement réservé, en écho à celui réservé aux archivistes.



© Adobe

Cette enquête, issue de semaines de labeur et de réflexion des membres du groupe de travail, a été publiée au mois de juin dernier sur les canaux de communication à notre disposition : Twitter, LinkedIn, liste de diffusion de l'AAF, réseaux professionnels départementaux et régionaux, *etc.* Plus de 150 professionnel·le·s et décisionnaires ont pris le temps de répondre à cette enquête, dont la date limite était fixée au 30 septembre dernier, ce qui semble dénoter de l'intérêt certain pour cette problématique des conditions de travail.



Exemple de local avant intervention © CDG Dordogne

Suivre le groupe de travail des archivistes itinérant·e·s de l'AAF : https://www.archivistes.org/archivistes-itinerants

Il ne reste plus qu'à passer au dépouillement de toutes ces réponses, qui va occuper les membres du groupe de travail ces prochaines semaines. Ce travail aboutira à la publication d'un rapport d'enquête en début d'année prochaine, dont les résultats seront également présentés en visioconférence. Nous espérons que cette démarche sera l'occasion de sensibiliser tous les acteurs de ce métier (archivistes, décideurs, associations professionnelles) à l'importance de ces problématiques de la santé et de la sécurité au travail et à la nécessité que chaque archiviste itinérant·e puisse disposer d'un environnement professionnel adapté et digne de son implication de tous les jours.



Julien Belly
Co-pilote du groupe de travail des archivistes itinérant·e·s de l'AAF

association des archivistes français

section des archivistes communaux, intercommunaux et itinérants
groupe de travail archivistes itinérants

La santé des archivistes
Un domaine trop longtemps négligé

J'ai consacré mon mémoire de fin d'études en archivistique à « la santé et la sécurité au travail à l'épreuve des services d'archives itinérants des structures publiques territoriales ». Or la santé, la sécurité et les conditions de travail des archivistes sont des thèmes qui ont, jusqu'à présent, été peu explorés. Certains professionnels soulignent d'ailleurs avec une certaine ironie que si les archives vont bien, les archivistes vont bien. Mais la situation n'est pas si simple.

Après plus de vingt ans de pratique du droit du travail pour la défense des salariés du secteur privé, j'ai décidé de me reconvertir professionnellement. J'ai souhaité passer de la protection des droits à la préservation des documents.

Lors de l'annonce de ce choix à mon entourage, j'ai senti de l'incompréhension, pour ne pas dire de la consternation, chez nombre d'entre eux. J'ai pourtant intégré le master Histoire - parcours Archives de l'Université de Lille. Dès l'entrée en formation, j'ai constaté que les intervenants, archivistes professionnels, relevaient tous la méconnaissance de leur métier et l'absence de reconnaissance de leurs compétences, voire de l'importance de leur mission par leur entourage professionnel.

Puis, à l'issue de ma formation, j'ai effectué un stage dans un service d'archives itinérant, type de service dans lequel je souhaite exercer. En l'espèce, il s'agit d'un service mis à disposition des communes qui le souhaitent par le SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) qu'elles ont constitué. Aux constats précédents se sont alors ajoutés ceux du paternalisme et de la condescendance fréquents d'élus ou d'agents envers les archivistes.

Du côté des archivistes, ces attitudes peuvent avoir un retentissement important. Il s'agit de l'exposition à des risques psychosociaux (RPS). Ces risques peuvent également être dus à certaines conditions de travail. L'isolement en est un exemple marquant. Or, les RPS ont des conséquences sur la santé psychologique des archivistes mais également sur leur santé physique. Ils entrainent des pertes de vigilance accroissant tous les autres risques professionnels.

L'objectif de mon étude a donc été d'appréhender, sur le plan de la santé notamment, les interactions entre les archivistes itinérants et leur employeur, les élus et les communes. Ce choix, initialement inspiré de mon ancienne profession d'avocate, a été conforté par l'enquête en cours faite au sein de la section des archivistes communaux, intercommunaux et itinérants de l'AAF sur la sécurité au travail. J'ai le plaisir de participer à son dépouillement qui est en cours. *Archivore* ne manque pas de vous informer des résultats de cette enquête !

Judith Paperman
Diplômée du Master 2 Histoire – Parcours Archives de l'Université de Lille

Suivez les aventures de Maya
mayajannin



Retour sur le colloque de Valenciennes
Entre expérience professionnelle et associative

Étant membre d'Aedaa, mais également de l'AAF, je me devais de faire un petit détour par Valenciennes pour vous partager une actualité récente. Du 17 au 19 octobre s'est tenu le colloque de la section des archivistes communaux, intercommunaux et itinérants (ACII) dont je fais partie. En tant que co-organisatrice de cet événement sur le thème des transitions sous toutes leurs formes, j'ai eu la chance de partager, échanger et m'informer sur de nouvelles pratiques avec nombre de professionnel·le·s. Je ne peux que vous recommander chaudement de consulter le blog du colloque[1] pour parcourir les riches interventions qui s'y sont déroulées. Pour les étudiant·e·s comme les diplômé·e·s, ces rencontres sont des opportunités uniques de se constituer un solide réseau professionnel et de questionner ses acquis. Plus proche d'Angers, le Forum des archivistes de l'AAF aura lieu à Rennes en 2025[2]. Allez-y, vous n'en ressortirez que grandi·e·s.

Mia Viel
Archiviste itinérante au Cdg69

[1] https://colloquesdesmunicipaux.archivistes.org/category/valenciennes-2023/programme/
[2] https://www.archivistes.org/4e-Forum-des-archivistes



À l'assaut des greniers de presbytères !

Itinérance en paroisse

Archiviste itinérant en commune, on connaît, mais archiviste itinérant en paroisse, ça existe aussi ! C'est bien l'une des facettes du projet que je mène cette année, c'est-à-dire d'aller de paroisse en paroisse y rencontrer les curés et secrétaires pour les sensibiliser à la gestion des archives et, parfois, y préparer les versements.

Je suis le premier archiviste, pour ainsi dire, à intervenir en paroisse. Il n'est donc pas rare d'y retrouver ici ou là de belles archives historiques, certaines remontant au XIXe siècle, qu'il est donc urgent de prendre en charge. Dans l'une des paroisses, il m'est arrivé de devoir aller chercher huit conteneurs dans le grenier d'un ancien presbytère, tâche rude à laquelle le curé ne s'attendait certainement pas, au vu de sa mine déconfite ! Dans cette même paroisse, un autre grenier de presbytère me réservait une autre surprise : un vrac d'archives.



Entre statues, objets liturgiques et boulier de loto, des archives ! © Alexis Hamelin

Cette opération, que j'estimais pouvoir mener en une matinée, m'a finalement pris une journée entière, ayant dû gravir plus d'une dizaine de fois les deux étages du presbytère pour ramener les archives à mon véhicule. Notre présidente n'avait pas tort en mettant en valeur nos "bras solides" et nos "jambes toniques" ! Parmi ces archives, certaines ont connu un passé tumultueux, ce qui rappelle la situation décrite plus haut par Julien Belly.



Là encore, les conditions de travail imposées à l'archiviste sont un sujet dont la hiérarchie semble peu à même de connaître la réalité. Dans mon cas, le port d'équipements de protection individuelle n'a, pour ainsi dire, jamais été une source de discussion avec ma direction. Erreur de jeunesse professionnelle me direz-vous ? Peut-être. N'est-ce pas aussi là le rôle des sauveteurs secouristes du travail (SST) ? Il y a ici une piste de réflexion intéressante à mes yeux : le dialogue entre archivistes et SST existe-t-il ?

Alexis Hamelin
Archiviste du diocèse de Pontoise

Recrutés et recruteurs face à l'emploi

Point de vue de l'AAF

En janvier 2023, deux questionnaires étaient publiés par la commission emploi (COFEM) de l'AAF *via* ses canaux de diffusion [1]. Leur but : “mieux connaître le marché du travail et ses évolutions afin de veiller à une meilleure adéquation entre les attentes des professionnels et des potentiels recruteurs”. En effet, la commission emploi de l'AAF constate que “les nouveaux diplômés ou les archivistes en recherche de nouveaux défis ont de nombreuses opportunités et les employeurs de leur côté ont pour beaucoup du mal à recruter”. La question se pose donc de savoir pourquoi l'actuelle profusion d'offres ne trouve pas preneur et pourquoi les demandeurs d'emploi se détournent de celles-ci.

L'article qui suit ainsi que le suivant tentent de répondre à cette problématique, au regard de deux institutions de diffusion d'offre : l'une professionnelle (l'AAF), l'autre étudiante et de jeunes diplômés (l'Aedaa).

Synthèse de l'entretien avec Eve Jullien et Cyril Longin, pilotes de l'enquête du COFEM

L'enquête a été diffusée via l'AAF et les réseaux d'associations étudiantes. Elle a été pilotée par Eve Jullien, responsable de la commission emploi et travaillant chez Dat@rchiv, et Cyril Longin, membre du conseil d'administration (CA) de l'AAF. C'est d'ailleurs lors d'un CA que la décision de faire une enquête a été validée.

Depuis quelques années, l'AAF constate des difficultés de recrutement au sein des offres qu'elle relaie sur son site internet[2]. L'objectif de son enquête est donc de savoir d'où celles-ci proviennent et s'il y a un décalage entre les attentes des uns (recruteurs) et des autres (demandeurs d'emploi), d'où les deux questionnaires distincts.

Au total, 253 personnes avaient répondu au questionnaire destiné aux demandeurs d'emploi (dont plus de 50% sont déjà en poste) et 141 à celui destiné aux recruteurs. Concernant ces derniers, 1 réponse maximum était autorisée par structure et la répartition des réponses s'est faite à peu près comme suit : 30% d'Archives municipales, environ 20% d'Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), environ 20% d'Archives départementales et le reste du secteur privé.

Dans le questionnaire à destination des demandeurs d'emploi, les participants n'étaient pas uniquement des jeunes diplômés, même s'ils occupaient une proportion importante. Il en résulte qu'effectivement, on observe un décalage entre l'image et la projection du métier, notamment au niveau du papier vs numérique. Les services cherchent beaucoup de postes sur la collecte d'archives numériques ou papier/numériques, mais aussi sur le traitement des archives très contemporaines. À contrario, ceux en recherche d'emploi se tournent

[1] https://www.archivistes.org/L-AAF-lance-deux-questionnaires-sur-l-emploi
[2] https://www.archivistes.org/-Emploi

davantage sur le tout papier, et si possible les archives définitives ayant une valeur patrimoniale. 70% ne se sentent pas bien formés au numérique. Toutefois, plus le candidat est jeune, plus il a l'impression de bien l'être.

En ce qui concerne les points d'attention des demandeurs d'emploi pour répondre à une offre, ceux-ci sont multiples : pérennité, situation géographique, salaire (c'est mieux s'il est indiqué sur l'offre). Plus le candidat est jeune, plus la question du temps de travail/télétravail/congés/qualité de vie au travail (QVT) est importante. Les demandeurs dénoncent pour certains le fait que les recruteurs souhaitent des personnes déjà formées et avec beaucoup d'expérience, laissant sur le banc de touche les sortants d'études.

Côté recruteurs, que ce soit dans le secteur privé ou public, 90% considèrent avoir des difficultés à trouver des candidatures de professionnels qualifiés. Certains regrettent également le manque de préparation des entretiens ainsi qu'un problème de qualité rédactionnelle. En outre, beaucoup de demandeurs d'emploi s'imaginent dans un service public à vocation patrimoniale et seulement 1% à 2% se projettent en itinérance et dans des services centraux (type Archives nationales). En ce sens, certains secteurs ont plus de difficultés pour recruter que d'autres.

Ce qu'il faut retenir est un décalage entre les attentes des uns et des autres et que, de manière générale, beaucoup de diplômés quittent le secteur des archives à cause du manque de perspectives et de possibilités d'évolutions dans la profession. Une réflexion globale sur la conception et réception des offres est donc à entreprendre.

Cette enquête fera l'objet d'un article dans le n°147 d'*Archiviste!* (sortie prévue en janvier 2024). L'ensemble des résultats ont également diffusé en open data sur le site de l'AAF[1]. Ce travail pourrait aussi permettre de s'interroger sur l'organisation prochaine d'un forum de l'emploi afin de créer un espace et un temps d'échange entre recruteurs et recrutés (même si pour le moment rien n'a été programmé).



Affiche réalisée dans le cadre du mois de l'engagement par l'Association des archivistes français ©AAF

Ève Jullien (interviewée)
Responsable de la COFEM

Cyril Longin (interviewé)
CA de l'AAF

association des archivistes français

Mia Viel (intervieweuse)
Bureau de l'Aedaa

[1] https://www.archivistes.org/Emploi-Metier-Etat-des-lieux-de-l-enquete-de-l-AAF-lancee-en-2023

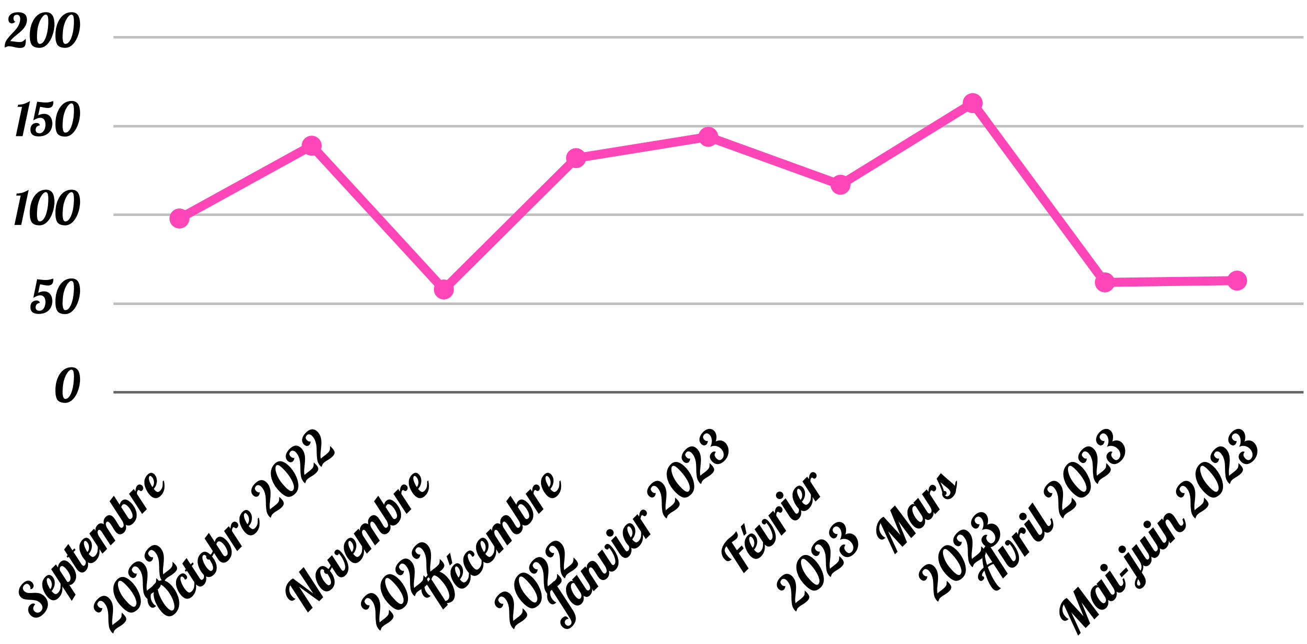
"Comment ça, pas intéressant mon emploi ?"

Un constat plutôt simple nous amène à réfléchir au marché de l'emploi actuel. Si l'on regarde la promotion 2021-2022 du Master ou bien celle de la licence professionnelle en archivistique d'Angers, on constate que toutes et tous ont trouvé un emploi à la sortie de l'université, quand un contrat n'était d'ores et déjà pas signé avant même la fin de leur période de stage ou d'alternance.

Pourtant, l'activité du bureau emploi de l'Aedaa n'a que rarement connu de carence. Le graphique ci-dessous en atteste et la baisse du nombre d'offres relayées sur la période d'avril à juin 2023 s'explique simplement par la priorité accordée par les membres du bureau à leur fin de stage ou à leur mémoire de recherche. Il est toujours utile de rappeler que ce travail est systématiquement effectué par des bénévoles.

Le marché de l'emploi accuse donc, depuis quelques temps, une forte demande. C'est particulièrement le cas pour les collectivités territoriales qui sont nombreuses à nous contacter. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir certains recruteurs publier plusieurs fois leurs annonces, faute de candidatures. Le même constat est d'ailleurs effectué par l'AAF . En janvier dernier, c'est ce qui l'a motivé à lancer une enquête sur l'emploi car, comme elle l'explique, elle "n'a jamais autant publié d'offres d'emplois et de stages (près de 500 en 2022), les nouveaux diplômés ou les archivistes en recherche de nouveaux défis ont de nombreuses opportunités et les employeurs de leur côté ont pour beaucoup du mal à recruter"*. Vous l'aurez compris à la lecture de l'article précédent.

Alexis Hamelin
Archiviste du diocèse de Pontoise



Remerciements

Nous tenons à remercier **Julien Belly, Alexis Hamelin, Maya Jannin, Ève Jullien, Emma Le Roux, Cyril Longin, Judith Paperman et Mia Viel** pour leur contribution à ce quarante-sixième numéro de la revue.

Merci aussi aux férus d'orthographe pour leur relecture :
Jean Charbonnier, Juliette Hascoët, Vanessa Olry et Lucie Thépaut.

Nous ne pourrions vous oublier, **lecteurs et lectrices de la revue**, qui, par votre intérêt pour nos actions, justifiez notre existence. Merci à vous pour votre soutien, vos idées, votre présence.

L'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers

Financé par la cvec

université angers

Impression : service de reprographie de l'UA